INTERVENTION DDCS/DDT LOIRE JET « Evaluation d'incidences et sports de nature » 04/12/2012

Support de présentation : http://www.manifestationsportiveloire.fr/

1. Les objectifs de la plateforme

La plateforme vise <u>à faciliter l'organisation des manifestations sportives soumises à démarche administratives</u> (autorisation et déclaration).

Près de 800 manifestations sportives sont visées.

Est mis en place un guichet unique dématérialisé qui permettra :

- d'alimenter et de promouvoir un calendrier commun à l'ensemble des événements sportifs (terrestres, nautiques ou aériens) permettant ainsi aux organisateurs de manifestations mais également à tout usager d'identifier les manifestations sportives organisées sur le territoire;
- De dématérialiser l'ensemble des procédures administratives tant pour l'usager que pour les administrations et services en charge de leur instruction
- De bénéficier de conseils, de documents ressources et même de services pratiques en phase avec les supports et usages numériques actuels (par exemple : cartographier un parcours et l'importer dans un GPS, effectuer une demande de dispositif prévisionnel de secours en ligne...).

La conception du projet est né suite à la mise en œuvre des El N2000 en 2010. Un intranet est un instant pensé avant de s'orienter vers une plateforme internet permettant de réunir organisateurs et services instructeurs via une interface unique.

Le travail avec la DDT de la Loire s'est amorcé à cette époque.

2. Conception des outils d'évaluation d'incidences N2000

Dans le même temps, la DDT réfléchit à la mise en place d'outils d'aide à la réalisation des évaluations des incidences (fiches de synthèse des DOCOB, cartographies des sites, formulaires simplifiés par catégories d'activité sur la base du formulaire PACA).

Un travail particulier est mené sur le formulaire simplifié des manifestations sportives et culturelles : objectifs : accompagner au maximum le pétitionnaire dans ses démarches en lui « mâchant le travail ». Ce document servira de base au formulaire en ligne.

3. Démarche en ligne El N2000 dans la Loire

Dans un souci de *simplification/facilitation* et de *responsabilisation*, le formulaire cadre, accompagne et oriente le pétitionnaire mais lui laisse via des *champs spécifiques la liberté* d'apporter toute information complémentaire permettant d'éclairer les services instructeurs de la démarche.

Au sein même du formulaire sont présents des liens vers des ressources permettant d'accompagner le pétitionnaire dans sa démarche :

- Localisation de la manifestation : sites N2000 du département répertoriés
- Etat des lieux de la zone d'influence :
 - o Zonages de protection des espaces naturels de la Loire répertoriés,
 - Fiches synthétiques des DOCOB (présentation sommaire des enjeux de biodiversité et des activités socio-économiques, tableau de présentation des principaux habitats et espèces avec état de conservation et principales menaces, présentation des principaux objectifs et mesures de gestion) à consulter, rapatrier, analyser (travail relativement simple à la portée de non-expert). => Champs libre trop difficile à remplir (manque de connaissances sur les habitats/espèces ex : mouches souvent citées)

Une cartographie dynamique est à la disposition :

- de l'organisateur lors du tracé de sa manifestation ;
- du service instructeur lors de l'étude du dossier.
- => Identification des zones N2000 ; des communes traversées / lien vers site Carmen pour compléments d'infos

Conclusion du formulaire

- Responsabilisation du pétitionnaire par une appréciation personnelle des impacts potentiels de son évènement sur une échelle de 0 à 5.
- ⇒ Commentaire : les pétitionnaires des meilleurs dossiers (études et mesures d'atténuation) se considèrent souvent un minimum impactant (1 ou 2) alors que ceux s'impliquant moins ne se considèrent pas du tout impactant (0)

4. Conclusion: Atouts & faiblesses

De façon générale, le domaine du sport a été fortement impacté par les El N2000 (nombre de dossiers des plus importants pour la Loire) pour des manifestations de petites, moyennes ampleurs. Ce travail a permis de bien impliquer dans l'ensemble les organisateurs mais aussi les services instructeurs.

Points faibles => mise à jour permanente / lien entre les divers zonages (notamment RNR)

Points forts => anticipation sur la démarche/outils et ressources mis à disposition /dynamique de contact suscitée. Démarche simplifié. Travail plus pertinent pour l'instructeur (grâce notamment à la cartographie dynamique).

Tristan LACHAND / DDCS 42 / trisatn.lachand@loire.gouv.fr Bruno JEAY / DDT 42 / bruno.jeay@loire.gouv.fr